



penelope bacchus

Promoting Energy efficiency to Local Organisations  
through dissemination Partnerships in Europe  
Best Actions for Collaboration in Countries  
for a High efficient Use of energy in Structural funds

- [Print](#) - [Close](#) -

## Plan d'économies d'énergie de la ville de Valence : «Tous ensemble pour économiser l'énergie » - Valence - Spain

Le conseil général de Valence a lancé ce plan en 1999, avec l'IMPIVA, pour toutes les municipalités de la province.

Ce plan avait deux grands objectifs : réduire les gaspillages d'énergie dans les entreprises publiques et adopter progressivement une énergie alternative et des technologies respectueuses de l'environnement.

Cibles	Secteurs	Champs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités locales</li> <li>- Autorités régionales</li> <li>- Décideurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approvisionnement énergétique</li> <li>- Bâiments (y compris patrimoine municipal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Energies renouvelables</li> <li>- DSM</li> </ul>

### ANALYSE

#### CONTEXTE

Le plan, effectif depuis trois ans, est né d'une initiative d'un député du gouvernement de Valence ; sa concrétisation a nécessité la collaboration entre plusieurs départements responsables et demandé un véritable investissement de la part des différentes personnes impliquées.

L'essentiel de la consommation des municipalités participantes a été dans un premier temps évalué, grâce à un diagnostic méticuleux qui a dressé un constat de la vétusté du système : éclairages de rue et intérieur inadaptés et obsolètes ; application de tarifs non adaptés ou incorrects ; câbles anciens et parfois dangereux ; usines électriques sans prises de terre ; absence d'isolation et installations de chauffage électrique désuètes et peu efficaces ; programmation de l'arrosage automatique totalement irrationnelle.

## DESCRIPTION DU PROJET

Le programme d'économies d'énergie s'est efforcé d'atteindre deux objectifs :

- mettre fin aux gaspillages ou tenter au moins de les réduire et de limiter de ce fait les dépenses des municipalités et une utilisation non raisonnée de ressources limitées, en introduisant dans les bâtiments municipaux et les zones urbaines des dispositifs d'économies d'énergie et d'eau allant au-delà la simple modernisation des équipements énergivores ;

- promouvoir de nouvelles sources d'énergie, qui soient respectueuses de l'environnement.

Pour concrétiser le premier objectif, il a fallu remplacer les appareils obsolètes par des appareils plus efficaces. Des appels d'offre ont été lancés à cet effet et un système de financement par un tiers (FPT) a été mis en place, sur la base des économies d'énergie réalisées.

Il a fallu par ailleurs concevoir un cadre commun de passation de contrat, pour éviter des délais de négociations trop longs et parvenir à des gains mutuels au niveau des prix unitaires. Une banque locale a accepté de financer les investissements des municipalités, dans le cadre d'un accord de collaboration, investissements qui étaient amortissables sur une période maximale de six ans grâce à la diminution de la facture énergétique.

L'installation de capteurs solaires de 22 m<sup>2</sup> sur les bâtiments municipaux a permis d'atteindre le second objectif.

Une fois les travaux engagés, les municipalités et le conseil général de Valence, en tant que coordonnateur du plan, ont signé un accord mutuel pour la mise en œuvre des mesures d'économies d'énergie.



ILLUSTRATION 1



ILLUSTRATION 2

## COUTS ET BENEFICES

## EVALUATION COÛTS / BÉNÉFICES

En juin 2002, sur les 264 municipalités des cinq zones que compte la province, 136 participaient au programme, soit 51,51 %. Ce pourcentage est en progression, car de nouvelles municipalités ont fait connaître leur désir de participer au plan. Cela représente 65,22 % de la population totale de la province.

Les économies d'énergie réalisées représentent 6 038 329 kWh/an et dans six des municipalités concernées elles tournaient autour de 30 % ; le total des émissions de CO2 ainsi évitées était de 749 tonnes par an.

Enfin, l'investissement des trois premières années s'est élevé à près de 3,1 milliards d'euros pour environ 889 513 euros d'économies réalisées par an dans les municipalités participantes.

En outre, l'initiative ayant connu un réel succès, le conseil général de Valence s'efforce actuellement de financer ces dispositifs d'économies d'énergie via le programme opérationnel local (qui fait partie des programmes d'aménagement provincial, en partie financés par des fonds structurels de l'UE) ; il travaille aussi sur de nouveaux accords officiels avec d'autres banques et établissements financiers pour pouvoir proposer une palette plus large de prêts.

## PARTENARIAT

---

### PRINCIPAUX PARTENAIRES

Toutes les autorités locales de la province ont pris une part active à cette initiative, dès la phase d'évaluation de la consommation d'énergie. Leur intérêt et leur collaboration ont contribué à la réussite du plan, qui a également de l'extrême visibilité des initiatives pour les habitants de la province.

Le rôle de l'IMPIVA (l'institut des PME de Valence) a lui aussi été décisif au niveau de la coordination des interventions techniques, des conseils prodigués et du contrôle exercé à différentes étapes du programme.

### STRUCTURES DE COMMUNICATION ET RESEAUX

Le conseil général a fait des efforts remarquables de promotion et de diffusion des conditions et des caractéristiques du plan d'économies d'énergie, grâce essentiellement à ses contacts étroits avec l'autre coordonnateur du plan (l'IMPIVA) et les représentants des conseils municipaux des villes concernées.

Cette participation, doublée d'une attention personnalisée, a permis au plan de sensibiliser fortement les responsables politiques et techniques locaux qui ont été impliqués dans le processus d'élaboration d'une politique territoriale respectueuse de l'environnement laquelle, au vu de l'augmentation du recours aux technologies SEnR, a déjà produit des effets.

## RECOMMANDATIONS

---

## IDENTIFICATION DES OBSTACLES

Les principaux points faibles identifiés sont liés à des situations opérationnelles identiques mais qui devaient le plus souvent être gérées et résolues au cas par cas. Au départ, les municipalités ont hésité à participer au plan puis, lorsqu'elles se sont finalement décidées, elles ont eu tendance à vouloir précipiter sa mise en œuvre, au risque parfois de compromettre son bon déploiement et son efficacité (ce fut le cas par exemple des audits superficiels réalisés dans des délais très courts et qui ne permettaient pas de définir les dispositions à introduire).

Dans certains cas, la signature de contrats avec les prestataires retenus a pris du retard, tout comme les réunions de collecte de données, du fait de la lenteur des municipalités à fixer des dates.

La collecte et la classification de données de base sur la consommation d'énergie (factures, notamment) autres que les documents indispensables, comme les plans des immeubles concernés, ont été particulièrement problématiques. Le plan a aussi rencontré plusieurs difficultés techniques et a dû faire avec la lenteur des approbations officielles par les municipalités des dispositions conçues à leur intention.

Dans la majorité des cas, ces problèmes ont été identifiés et en partie résolus au cours de la mise en œuvre progressive du plan ; la plupart sont désormais surmontés.

## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi de la mise en œuvre du plan s'est effectué à deux niveaux : d'une part, lors de réunions hebdomadaires avec les prestataires retenus et au cours desquelles l'état d'avancement du projet était analysé, les problèmes discutés et les étapes à venir décidées et, d'autre part, à l'occasion de visites régulières des installations qui permettaient d'évaluer et de certifier l'avancement du projet et la faisabilité économique de l'intervention globale.

## EVALUATION DES REUSSITES / DES ECHECS

Tous les trois mois, les fournisseurs d'équipements devaient rédiger des rapports détaillés, en plus du rapport final qui quantifiait clairement les économies d'énergie réalisées et indiquait en parallèle la quantité d'émissions de CO2 évitées. Ce dispositif de contrôle et de suivi a permis d'assurer un pilotage précis de toutes les interventions dans toutes les municipalités ; il a certainement contribué à recenser les expériences réussies et les leçons apprises.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Name organisation [Valencia Deputation](#)

:

Phone number : [+ 34 96 3882826](tel:+34963882826)

E-mail : [jose.selva@diputacion.m400.gva.es](mailto:jose.selva@diputacion.m400.gva.es)

Website : <http://www.dva.gva.es>

Name organisation [IDAE](#)

:

Phone number : [+ 34 91 456 50 24](tel:+34914565024)

E-mail : [iblanco@idae.es](mailto:iblanco@idae.es)

Website : <http://www.idae.es>

## INFORMATIONS UTILES

List of Internet sites

/ <http://www.dva.gva.es>

## CETTE FICHE A ETE REALISEE PAR

[back to top](#) ▲

Penelope Project Good Practice Database  
© Energie-Cités 2001 - 2002 / [Webmaster](#)

